

Etat d'avancement du projet de création d'une entité transverse en charge des relations internationales et de la valorisation de l'expertise culturelle



Création d'une entité transverse en charge des relations internationales et de la valorisation de l'expertise culturelle

*Présentation aux organisations syndicales
11 septembre 2019*

La lettre de mission

- « Placée au sein du secrétariat général, cette structure devra apporter dès le début de l'année 2020 une plus grande cohérence et une meilleure visibilité à l'action internationale du ministère, à travers un point d'entrée unique pour l'ensemble des interlocuteurs (internes et externes), un pilotage intégré et un regroupement des forces et compétences aujourd'hui réparties dans les directions ».
- « Elle permettra de positionner le ministère plus efficacement sur les nouvelles priorités de son action internationale, notamment la valorisation de l'expertise culturelle ».
- « Les orientations et les engagements de service de la future structure seront définis en liaison avec chaque service métier et prendront la forme, le cas échéant, d'une charte de fonctionnement partagé ».
- « Vous conduirez donc ce chantier en veillant à associer, sous toutes formes appropriées, les agents participant à ces enjeux ».

1- Les enjeux : un ministère plus visible et plus fort dans son action européenne et internationale

- Un **point d'entrée mieux identifié**, plus visible, pour piloter l'action internationale du ministère
- **Parler d'une seule voix** à nos **interlocuteurs extérieurs** : ministère des Affaires étrangères, postes diplomatiques, partenaires étrangers etc.
- Une fonction internationale disposant de la **taille critique** pour mieux traiter les sujets stratégiques

2- Les enjeux : mieux travailler ensemble

- Une **organisation moins dispersée et plus cohérente**, pour mieux porter la transversalité de l'action internationale du ministère
- Un fonctionnement reposant sur **un lien direct** et un dialogue continu avec les DG et leurs services métiers
- Une **valorisation des compétences métiers** des DG, pour nourrir les positions du ministère sur les sujets européens et internationaux

3- Les enjeux : mieux répondre à nos missions et aux nouveaux enjeux européens et internationaux

- Valoriser notre **expertise culturelle** sur les marchés internationaux
- Renforcer nos **liens avec les opérateurs**, mieux les accompagner dans leur stratégie internationale
- Continuer à porter fortement la position de la France dans les **négociations européennes**
- Accroître notre présence dans les instances **multilatérales**
- Couvrir plus efficacement **les zones géographiques stratégiques** (Afrique, Asie...) grâce à des moyens renforcés

4- Méthode et calendrier

Juillet-septembre :

- Rencontre avec les DG et les agents concernés dans les services métiers
- Travail sur la répartition des rôles et missions entre l'entité et les directions générales
- Premiers échanges sur future méthode de travail conjointe

Octobre-novembre :

- Elaboration de règles du jeu partagées, notamment les engagements de service de la future entité, avec les DG et les agents concernés
- Projet d'organigramme cible
- Groupes de travail thématiques avec les agents sur de nouveaux enjeux de la stratégie internationale

Décembre :

- Validation politique de la nouvelle organisation

5- Concertation sociale

Concertation sociale mise en œuvre selon les principes de la note de méthode adressée par le Ministre

- réunion de présentation aux organisations syndicales
- calendrier de présentation devant les instances

=> A définir en fonction de l'avancement du projet et selon le calendrier général en cours d'élaboration